

« MAX HOOK »

Devis 2023

Ce devis technique représente le minimum requis pour la présentation du spectacle, il fait partie intégrante du contrat et ne peut être modifié sans l'approbation de l'Artiste ou du Producteur.

Musiciens

Max Tremblay : voix principale et guitare rythmique

Robert Tétréault : guitare électrique et voix

Camille Laplante : violon, mandoline et voix

Vincent Lafrance : basse électrique et voix

Olivier Dauphinois : pedalsteel, guitares et banjo

Pierre-Olivier Dupont : batterie et voix

Requis de sonorisation

À compléter selon l'ampleur de l'évènement. Le type d'équipement est indiqué à titre de suggestion et peut être remplacé par des équivalents de qualité similaire.

1 console 24 entrées : 1 mix sur deux moniteurs (pour chanteur) + 6 retours stéréos sur la scène pour « in ear »

1 processeur multi-effets pour voix et violon

1 compresseur pour voix et violon

2 moniteurs

5 micros e935 ou SM58 avec boom stand pour voix

1 SM57 ou équivalent pour guitare électrique 1 Robert

1 SM57 ou équivalent pour guitare électrique 2 Max

3 D.I. pour mandoline, banjo et guitare acoustique

1 SM91 ou équivalent pour kick

1 SM57 équivalent pour snare

5 micros pour drums (1 tom, 1 floor, 1 H-H, 2 O-H)

Patch

1. Kick
2. Snare
3. Hi-hat
4. Tom 1
5. Floor
6. Overhead
7. Overhead
8. Basse électrique (fournir D.I. svp)
9. Guitare électrique lead
10. Lapsteel
11. Guitare acoustique
12. Banjo (fournir D.I. avec phantom power svp)
13. Guitare électrique chanteur
14. Guitare acoustique chanteur
15. Violon
16. Mandoline (fournir D.I. svp)
17. Voix 1 drummeur
18. Voix 2 basse
19. Voix 3 guitare lead
20. Voix 4 chanteur-guitariste
21. Voix 5 violon-mandoline

HÉBERGEMENT

À moins d'une entente contraire, si le spectacle a lieu à plus de 50 Km de Montréal, l'organisateur s'engage à fournir une (1) chambre double avec deux (2) lits, dans un hôtel adéquat près du lieu du spectacle.

LOGE

L'organisateur s'engage à fournir une loge propre, bien chauffée et assez grande pour accueillir 4 personnes.

Voici ce que le promoteur devra fournir dans la loge, disponible à l'arrivée des musiciens. Cette liste peut être modifiée avec l'approbation du groupe :

- Souper
- Table et chaises
- Réfrigérateur ou glacière
- Poubelle
- Jus et liqueurs froides
- Fruits, fromages, craquelins, croustilles ou autre type de collation approuvée par le groupe
- 12 bouteilles d'eau
- 24 bières froides de marque commerciale
- 6 bières froides de microbrasseries du Québec
- 6 Red Bull
- 1 petite serviette blanche

Booking/Infos

**Productions
Caroline**

(514) 364-6699
www.productions-caroline.com

